Image not found or type unknown

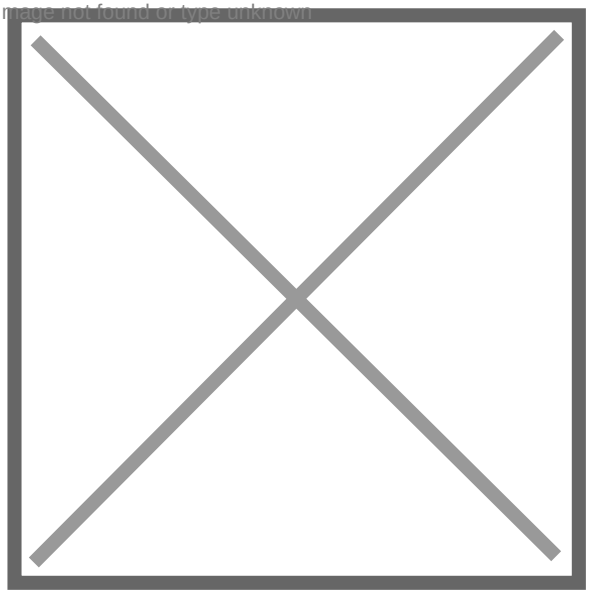

# Renouvelement carte professionnelle

Par **lolodu60**, le **05/03/2014** à **18:05**

Bonjour à tous et à toutes,

J'ai envoyé il y a quelques jours mon renouvellement de carte professionnelle au CNAPS et le moins que l'on puisse dire c'est que je ne suis pas serein suite à une plainte déposé contre moi en Mars 2010 et classé sans suite en Mai 2011.
Ma question est donc la suivante , le CNAPS peut il me refuser le renouvellement de ma carte.

Merci d'avance

Par **hitman 59000**, le **18/06/2014** à **15:37**

bonjour non le cnaps ne peux pas vous refuser le renouvellement de votre carte car votre affaire a été classé sans suite moi je serai vous j'irai au tribunal du lieu ou j'ai été jugé aller au bureau d'exécution des peine et demander l'extrait des greffe qui stipule que votre affaire a été classé sans suite car les fichier ne son pas toujours mise a jours et pourrais vous demander ce papier

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés